

Déclaration préliminaire de la Mission électorale de la Francophonie à l'occasion de l'élection présidentielle du 16 novembre 2023 à Madagascar

A l'invitation du gouvernement de Madagascar, la Secrétaire générale de la Francophonie a dépêché une Mission électorale de la Francophonie (MEF) à l'occasion de l'élection présidentielle du 16 novembre 2023 dans cet Etat membre. Conduite par Madame Micheline CALMY-REY, ancienne Présidente de la Confédération suisse et Envoyée spéciale de la Secrétaire générale de la Francophonie à Madagascar, cette mission est composée d'une représentante de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et d'experts de haut niveau, provenant de pays francophones.

Présente à Tananarive depuis le 13 novembre 2023, la Mission électorale de la Francophonie s'est entretenue avec les parties prenantes au processus électoral, notamment le Président de la République par intérim, la ministre des Affaires étrangères, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Haute Cour constitutionnelle (HCC), les responsables des partis politiques et des organisations de la société civile. Elle a également échangé avec les Chefs de missions électorales de l'Union africaine (UA), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et les experts de l'Union européenne (UE) ainsi qu'avec le groupe des ambassadeurs francophones (GAF) et des partenaires internationaux représentés à Madagascar.

Pour rappel, à la demande des autorités et institutions concernées, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a eu à accompagner le processus électoral en cours en procédant à l'audit du fichier électoral et en apportant un appui financier, d'une part, à la sensibilisation ainsi qu'à la promotion de la participation des femmes et des jeunes à la vie politique et, d'autre part, à la formation et au déploiement des observateurs électoraux nationaux.

Par ailleurs, l'OIF a contribué au renforcement des capacités des responsables des médias en vue de la couverture professionnelle des activités politiques et de la lutte contre la désinformation et les discours de haine.

Conformément à son mandat, la Mission électorale de la Francophonie s'est attachée à évaluer les conditions de préparation et de tenue de l'élection présidentielle à Madagascar, en application des dispositions de la Déclaration de Bamako dont le Chapitre IV-B est consacré à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.

En ce qui concerne l'élection qui vient de se tenir ce jeudi 16 novembre, la Mission a été sur le terrain et a vécu le déroulement du vote et du dépouillement dans quelques bureaux de vote de la capitale Antananarivo. Les membres de la délégation se sont répartis en trois (3) équipes couvrant des axes distincts de la ville et de ses environs. Un échantillon indicatif d'une cinquantaine de bureaux de vote a été ainsi couvert.

Pour conforter son appréciation et ses observations, la Mission électorale de la Francophonie s'appuie également sur l'observation nationale des élections réalisée par ses partenaires, l'Association TAMAMPIRAMPI et l'Association KMF-CNOE qui ont, avec l'appui francophone, déployé près de 1850 observateurs sur le territoire malgache.

Ainsi, sur la base de ces observations et analyses et des entretiens avec les organes et acteurs du processus électoral, la Mission électorale de la Francophonie a établi les constats suivants:

Constats

- Des candidats à l'élection présidentielle n'ont pas mené de campagne électorale et ont décidé de boycotter le scrutin présidentiel. Seuls trois candidats, sur les 13, ont décidé de participer à l'élection ;
- Les matériels et documents électoraux étaient disponibles, en quantité suffisante, dans tous les bureaux de vote visités. Les isolements assuraient le secret du vote et les urnes étaient transparentes ;
- Des électeurs inscrits sur les listes électorales et ne disposant pas de leurs cartes d'électeur ont pu voter en présentant uniquement leurs pièces d'identité ;
- Les femmes et les jeunes étaient fortement représentés dans les bureaux de vote comme agents et parmi les électeurs ;
- Le vote s'est déroulé dans le calme. Aucun incident n'a été relevé et les électeurs ont exercé leur droit ;
- Les bureaux de vote ont ouvert et fermé aux heures légales malgré quelques retards mineurs relevés dans quelques bureaux ;
- Dans la plupart des cas, les membres des bureaux de vote, composés conformément aux textes en vigueur (majoritairement de femmes et des jeunes), ont été présents et se sont acquittés de leurs tâches respectives malgré, parfois, un constat de l'insuffisance de leur formation ;
- Les forces de l'ordre, présents dans tous les centres de vote, se tenaient à distance raisonnable des bureaux de vote et faisaient preuve de neutralité et de professionnalisme ;
- Les observateurs nationaux et internationaux étaient présents dans plusieurs centres et bureaux de vote visités ;

- Les délégués de candidats étaient dans tous les bureaux de vote. En moyenne, ils étaient deux (2) ;
- La clôture des opérations de vote, le dépouillement du vote ainsi que la compilation des résultats se sont déroulés, dans les bureaux visités par la Mission électorale de la Francophonie, en présence des observateurs, représentants de candidats et des populations malgaches.

Notre mission a relevé que toutes les conditions d'inclusivité du processus électoral n'ont pu être réunies, certains candidats ayant décidé de ne pas participer à la campagne électorale et au scrutin, réclamaient une réforme des institutions en charge de la gestion et du contrôle des élections et exigeaient le report de la date du scrutin.

Au regard de ce qui précède, et tenant compte de la nécessité de préserver la paix, la sécurité et la stabilité à Madagascar et pour les Malgaches :

1. Nous appelons toutes les parties prenantes à contribuer au rétablissement de la confiance entre elles et au renforcement de l'Etat de droit ;
2. Nous les invitons à privilégier la concertation et le dialogue en vue de créer les conditions d'un retour à une vie politique plus apaisée, gage de la préservation de la paix, de la stabilité et du développement intégral et durable de Madagascar ;
3. Nous exhortons les parties prenantes à tenir compte des observations des missions électorales afin de renforcer le cadre juridique et électoral en vue de la préparation et de la tenue des prochaines élections législatives et municipales, prévues au deuxième trimestre 2024.

Nous réitérons la disponibilité de notre organisation à accompagner les actrices et acteurs malgaches dans leurs efforts en vue du renforcement de la paix et de la démocratie.

Nous félicitons et remercions tous les Malgaches pour l'accueil et l'hospitalité réservés à notre délégation.

Fait à Antananarivo, le 18 novembre 2023